

## PROGRAMME DE FORMATION

### THEME : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) Maintien et Actualisation des Compétences

Obligation réglementaire : Le Code du Travail (articles L4221-1 et L 4121-2)

N° d'habilitation SST : 1358022/2017/SST-01/O/07

### FORMATION ELIGIBLE AU CPF

NIVEAU : Confirmé

PERIODICITE : Tous les 24 mois, une mise à niveau des compétences SST du salarié est nécessaire. Les compétences du salarié sont de nouveau évaluées. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent.

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée, soit 7 heures de formation.

LIEU :  Sur site **ou**  Dans nos locaux

PUBLIC : Sauveteur Secouriste du Travail ayant effectué un MAC ou une formation initiale depuis 24 mois. Aucune formation avec un nombre de participants inférieur à 4 ne pourra être validée. 10 participants maximum par session.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

EFFECTIF : de 4 à 10 personnes par session.

PRE-REQUIS : Formation initiale SST effectuée.

INTERVENANTS : Laura POLLINO, Ghislain BOULON, Christian MACCARIO, formateurs en Prévention Sécurité.

### OBJECTIF DE LA FORMATION :

Le MAC SST a pour objectif d'actualiser et de maintenir ses compétences de SST pour une nouvelle durée de 24 mois, comme définies dans le document de référence, à un niveau au moins équivalent voir supérieur à celui de sa formation initiale.

Le SST doit :

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...),
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise,
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

## CONTENU DE LA FORMATION :

Maintien et actualisation des connaissances

- Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail.

C3 : Examiner la victime.

C4 : Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.

C5 : Secourir la victime de manière appropriée.

- Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

C6 : Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.

C7 : Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.

C8 : Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

## LES METHODES PEDAGOGIQUES :

La formation est composée de théorie et de pratique avec des mises en situations d'accidents simulés, les explications du programme sont données à l'occasion de la révision des gestes d'urgence.

## L'EVALUATION DU SST :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette évaluation sont ceux définis par l'INRS dans le référentiel certification des Sauveteurs Secouriste du Travail. Ils sont transcrits dans la grille de certification de compétences.

A l'issue de cette évaluation, un certificat de SST valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

## LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique : valider les compétences acquises lors du stage : évaluations formatives tout au long du stage.

Évaluation de satisfaction « à froid » : opinion des stagiaires un mois après la formation.

## LES MOYENS ET LES MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tous nos intervenants ont leur propre matériel pour la réalisation de la formation SST (mannequins, défibrillateur, protections buccales et matériel de désinfection, plan d'intervention, support magnets ou vidéo projecteur avec ordinateur portable) documents administratifs conformes à la réglementation INRS.

Nos salles de formation sont équipées en fonction du type de stage : ordinateur, vidéoprojecteur et écran pour la partie théorique.

Si le stage est effectué dans vos locaux, prévoir une salle de réunion permettant la réalisation d'études de cas et une chaise par participant.